

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale des infrastructures,  
des transports et de la mer*

**Arrêté du 4 novembre 2011 portant nomination d'un membre de la délégation  
au comité de sécurité de la liaison fixe trans-Manche**

NOR : DEVT1130541A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et le ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports,

Vu le décret n° 86-342 du 11 mars 1986 relatif à la constitution de la commission intergouvernementale chargée de suivre l'ensemble des questions liées à la construction et à l'exploitation de la liaison fixe trans-Manche et du comité de sécurité,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

M. Desfray (Pierre), chargé de mission sur la sécurité des tunnels ferroviaires à la direction des services de transport, direction générale des infrastructures, des transports et de la mer, est nommé membre de la délégation française au comité de sécurité de la liaison fixe trans-Manche, en remplacement de M. Boeglin (Romain).

Article 2

Le directeur des services de transport à la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 4 novembre 2011.

Pour les ministres et par délégation :  
*Le secrétaire général,*  
J.-F. MONTEILS